

B Actualités

La Presse

Montréal,
mercredi
29 décembre
1999

ÉDITORIAL / MONDE



PHOTO AFP

À Nice, un couple constate avec stupéfaction les dégâts causés à leur voiture par la chute d'un arbre. L'Italie n'a pas été non plus épargnée; les vagues venaient déferler sur des édifices de Gênes, dans le nord du pays. Les dégâts occasionnés par les tempêtes qui ont balayé le nord puis le sud-ouest de la France depuis dimanche étaient difficiles à évaluer hier, mais la facture se mesurera en milliards.



PHOTO AP

Une sensation de « déjà-vécu » pour les Québécois de passage en France

MARIE-FRANCE LÉGER
PARIS

Pendant que les hauts gradés d'EDF (Électricité de France) tentent de rassurer les quelque 2 millions de foyers encore privés de courant dans le pays et qui commencent à s'inquiéter sérieusement pour leur réveillon de l'an 2000, une étrange sensation de « déjà-vécu » s'empare du Québécois de passage dans la Ville lumière.

D'abord les arbres. Ici, ils ont tué. Ils sont responsables d'une partie des 69 décès survenus depuis dimanche dans tout le pays. La tempête du week-end dans l'Île-de-France, avec ses rafales de vents jusqu'à 150 kilomètres/heure, a ravagé des parcs entiers. Hier, le Champ-de-Mars, au pied de la tour Eiffel, gardait tous les signes de la désolation. Le parc, ceinturé de grilles, invite à la prudence. De très gros arbres, déracinés, ont été déblayés puis abandonnés là en attendant le passage des grues. Comme de grosses bûches de Noël que les chiens du quartier viennent renifler avec étonnement. Des monceaux de petits arbres, des branches, des sapinages sont entassés à plusieurs endroits et entourés de bandes de plastiques rouges et blanches, signes évidents du sinistre. L'incontournable théâtre de Guignol, qui n'a pourtant pas l'air si solide, a heureusement tenu le coup et on se prend à remercier M. Eiffel d'avoir quand même limité les dégâts.

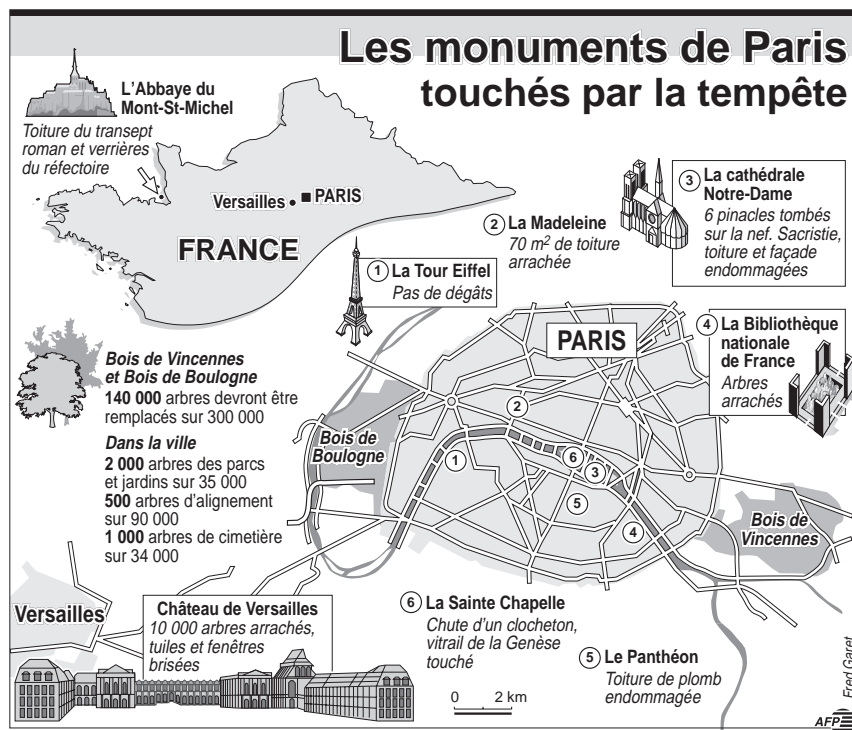
Les touristes québécois iront en France malgré tout

Les puissantes rafales de vent ont cassé ou abîmé la moitié des arbres du Bois-de-Boulogne. La cathédrale Notre-Dame-de-Paris a subi de lourds dégâts. Qu'à cela ne tienne: les touristes québécois iront festoyer l'arrivée de l'an 2000 au pied de la tour Eiffel ou sur les Champs-Élysées.

Un petit coup sonde effectué hier chez les transporteurs aériens et les agences de voyages a en effet permis d'apprendre que très peu de voyageurs du Québec ont annulé ou reporté leurs vacances des Fêtes à Paris. Et ce, malgré les mauvaises nouvelles qui traversent quotidiennement l'océan Atlantique.

« Les gens s'informent si les conditions sont favorables. Mais nous avons eu que très peu d'annulations. Environ trois ou quatre passagers par vol ne se sont pas présentés », dit Denis Jacob, vice-président exécutif chez Air Transat.

Air Transat n'a annulé aucun vol à destination de Paris en raison de la tempête. Plus de 700 passagers ont quitté Mirabel, dimanche et



Ensuite, le réseau d'électricité. Salement atteint. Le quart des lignes ont été perdues depuis dimanche dans tout le pays. Au plus fort de la catastrophe, jusqu'à 3,4 millions de foyers étaient privés d'électricité, soit 12 millions de personnes — 12 000 techniciens à l'oeuvre pour réparer les pylônes, plus 40 000 personnes en renfort dont des ouvriers italiens, suisses, allemands, espagnols, belges pour prêter main-forte. Du « déjà-vécu », disait-on.

Et le questionnement a commencé: devrait-on penser à enterer les lignes? Faut-il importer de l'électricité? Hier soir, en direct à la télévision, le président d'EDF —

non, il ne portait pas de col roulé — expliquait, la mine sombre, qu'on ne pensait pas pouvoir rétablir le courant dans tous les foyers pour le Nouvel An, contrairement à ce qu'il espérait la veille. Tout ça sans compter les 360 000 abonnés privés de téléphone, une donnée qui pourrait s'aggraver, dit-on, dans le Sud-Ouest, une région rudement atteinte lundi soir par la seconde vague de la tempête.

Maintenant l'armée. Le président Jacques Chirac s'est interrogé hier soir sur l'envoi de troupes dans les régions les plus sinistrées, qui pour aider au rétablissement des réseaux d'eau et d'électricité, qui pour remettre les infrastructures en état.

Seulement, bon nombre de militaires luttent déjà sur la côte Atlantique contre la marée noire qui balaye quatre départements depuis quelques jours. Avec le nombre de bénévoles déjà à l'oeuvre, la polémique est lancée sur l'éventuelle utilité de ces militaires supplémentaires.

La pénurie de matériel nous rappelle également des jours difficiles. On rapporte dans les magasins des régions les plus affectées, une pénurie de lampes de poche, de tuiles de recouvrement pour les toits, de bâches de plastique. Les génératrices qui n'avaient pas été réquisitionnées depuis un moment déjà en prévision du bogue de l'an 2000, sont parties comme des petits croissants chauds.

Les agriculteurs, comme ceux du Québec, réapprennent à brancher des groupes électrogènes pour traire leurs vaches. On a vu aussi des paysans, bien portants, dont on se plaît à imaginer le menu des Fêtes, déverser, la larme à l'oeil, des citernes de lait tourné sur le pavé.

Là aussi, le parallèle est frappant: les pouvoirs publics commentent, en effet, à lancer des avertissements contre les dangers de l'intoxication au monoxyde de carbone, quelques cas ayant été signalés dans le nord du pays.

Des artisans sont très en demande: les couvreurs. Pas assez nombreux bien sûr pour suffire à la demande, ils se contentent d'inscrire les sinistrés sur des listes d'attente pour... l'an prochain. L'attente sera rude, car si le froid est beaucoup moins cinglant que les hivers du Québec, les météorologues ne prévoient guère ici que des vents, de la pluie, voire de la neige dans certaines régions.

Associated Press
PARIS

Une nouvelle tempête qui s'est abattue sur l'Europe dans la nuit de lundi à hier a fait au total 115 morts, causé d'importants dégâts aux routes, aux forêts, voire aux monuments, ainsi que des coupures d'électricité et des perturbations du trafic ferroviaire.

Alors qu'on recense 69 morts en France, 17 personnes au total ont été tuées en Allemagne, 13 autres en Suisse, 11 en Autriche et six en Espagne depuis dimanche. Et la neige, qui tombe des Alpes aux Carpathes, s'ajoute désormais à la pluie et au vent pour engendrer d'autres catastrophes.

En Autriche, deux avalanches, dans l'ouest et le centre du pays, ont ainsi fait au moins onze victimes, dont huit touristes allemands qui s'étaient rendus dans des refuges tyroliens pour fêter le passage à l'an 2000, a rapporté l'agence APA. Les avalanches se sont produites entre les villages de Galtur et d'Ischgl. La circulation a également été perturbée par de fortes chutes de neige, jusqu'à 40 cm parfois, dans le sud et l'est du pays.

En Suisse, de nouvelles chutes de neige et de nouvelles rafales de vent ont provoqué des dégâts et des perturbations tôt hier en Suisse romande et dans la région de Berne. Si aucune nouvelle victime n'est à déplorer, des centaines d'arbres sont tombés et des coupures de courant sont signalées dans plusieurs régions. De nombreuses routes restent fermées alors que le réseau ferroviaire est à nouveau fortement perturbé.

En Slovaquie, un quartier de la capitale Bratislava s'est retrouvé isolé du reste de la ville, nombre de véhicules étant bloqués dans les rues en raison d'importantes quantités de neige.

L'Espagne et l'Italie, aux prises avec de puissantes rafales de vent et de violentes intempéries, ont elles aussi subi leur lot de dégâts et d'accidents.

En Italie, de forts vents ont ainsi continué hier à balayer de nombreuses régions, notamment dans les Alpes, le centre et le sud. Rome a essuyé des rafales de plus de 100km/h, qui ont perturbé le trafic routier, ferroviaire et aérien. Pluies et vent ont aussi endommagé des monuments historiques. En Sicile et en Sardaigne, les liaisons par ferry sont suspendues entre l'île centrale et les Éoliennes. Dans la région alpine du Val d'Aoste, les responsables de l'environnement ont émis des bulletins d'alerte maximale face au risque d'avalanche.

Des vents de plus de 160km/h ont de nouveau frappé lundi le nord de l'Espagne, notamment en Galice, dans les Asturies, en Cantabrie et au Pays basque, perturbant fortement le trafic aérien. Après le décès de deux ouvriers tués par la chute d'un mur en construction près d'Oviedo, deux autres ont trouvé la mort dans la chute d'une grue de chantier à Bilbao.

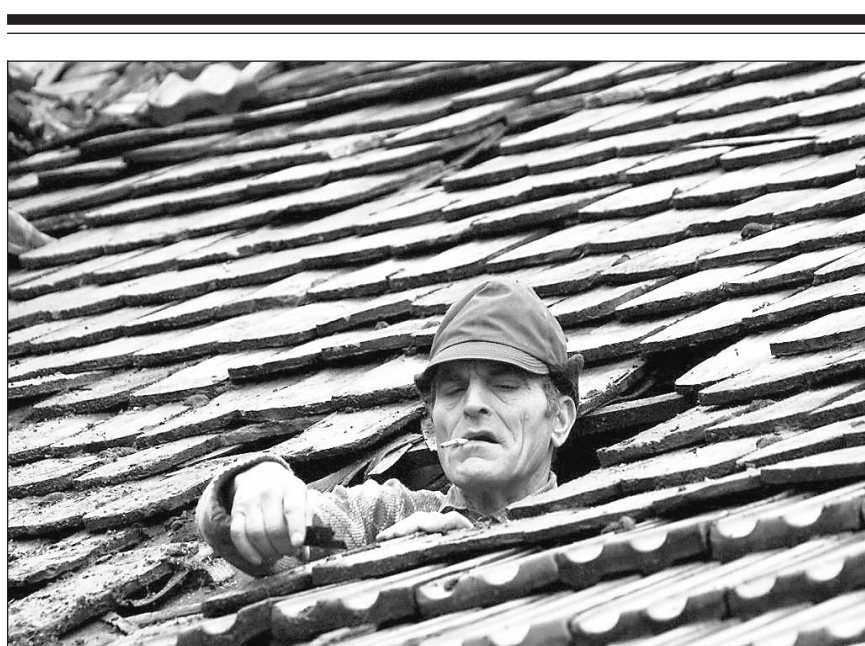
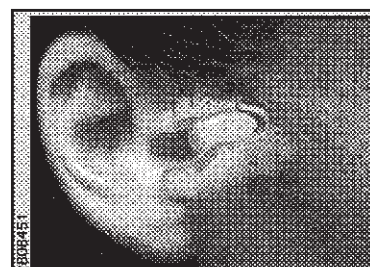


PHOTO AFP

Quelle tuile !

Les deux principaux groupes producteurs de tuiles en France, Lafarge et Imerys (ex Imetal), font tourner leurs usines à plein régime pour répondre à la demande accrue provoquée par les tempêtes sur la France. Les deux groupes ont rappelé leur personnel en congé. Une habitation sur quatre et peut-être même sur trois a subi des dommages.



L'AIDE AUDITIVE
Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive. Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.
*Le modèle illustré n'est pas couvert par la RAMQ
Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec.*

Laflamme & Associés (514) 849-4500
Audioprothésistes
1 800 422-6181

MONTREAL 525, rue Sherbrooke Est #1	LONGUEUIL 99, place Charles-Lemoyne, bureau 102	BELOEIL 365, boul. Laurier, bureau 101
ST-JEAN (450) 349-1260 900, boul. du Séminaire, bureau 140	LAVAL (450) 629-9887 1435, boul. St-Martin Ouest, bureau 300	GRANBY (450) 378-7337 320, boul. Leclerc Ouest, bureau 8

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

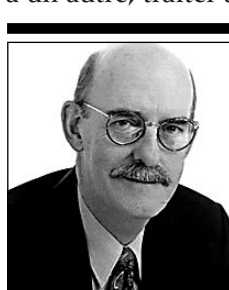
ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT
YVES BELLEFLEUR
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Une réforme à achever

« **L**a Cour supérieure vient d'asséner un coup de massue » à une des réformes dont le gouvernement Bouchard était, avec raison, le plus fier.

Bien des lecteurs de *La Presse* sont sans doute restés froids, récemment, en lisant cette manchette selon laquelle « la justice administrative n'offre pas de garantie d'impartialité ». À moins d'avoir été contraint de s'y intéresser, on n'a, en effet, bien souvent, qu'une idée assez confuse du rôle de cette instance. Une instance judiciaire qui demeure pourtant toujours susceptible d'avoir un impact majeur sur l'existence de quiconque doit, à un moment ou à un autre, traiter avec un service gouvernemental.



Pierre Gravel
pgravel@lapresse.ca

Et qui peut être certain de ne jamais être amené à se frotter à un fonctionnaire pour des questions relatives, par exemple, aux rentes ou allocations gouvernementales, aux permis requis pour à peu près n'importe quel projet, aux indemnités par la SAQ à la suite d'un accident d'automobile, à une menace d'expropriation ou de changement de zonage agricole, etc ? Plus grave encore, qui peut vraiment se sentir à l'abri de toute divergence d'avis avec l'employé de l'État en charge de son dossier ?

C'est précisément là qu'intervient le Tribunal administratif du Québec (TAQ) qui constitue, en quelque sorte, une cour d'appel ou d'arbitrage chargée de trancher. Quitte même, éventuellement, à se ranger du côté du simple citoyen en donnant tort à l'énorme appareil administratif du gouvernement.

Jusqu'à avril 1998, c'était le fouillis complet en matière de mécanisme de règlement des litiges, les formules et procédures variant à l'infini selon chaque organisme ou ministère. C'est ce à quoi le gouvernement s'est attaqué en créant le TAQ qui, selon des commentaires entendus récemment à Vancouver, à une conférence internationale sur ce sujet, a été cité comme un modèle du genre par plusieurs conférenciers étrangers.

Il est, par ailleurs, généralement admis que la crédibilité de tous les tribunaux est largement tributaire de facteurs comme la compétence des magistrats, leur neutralité dans les débats qu'ils ont à arbitrer et leur indépendance totale par rapport à ceux qui les ont nommés à ce poste. Il saute aux yeux que ces éléments ont une importance encore plus déterminante lorsqu'il est question de juges qui doivent toujours, par définition, donner tort ou raison à un service représentant le gouvernement auquel ils doivent leur nomination.

Or le problème du TAQ, c'est précisément d'être le tribunal où l'impartialité de ses membres est la moins évidente en raison, de l'avis même de la Cour supérieure, de deux facteurs bien précis : la durée du mandat des juges et leur mode de rémunération. Ceux-ci sont en effet nommés pour cinq ans à un salaire qui est établi arbitrairement par le président du tribunal selon son évaluation personnelle du travail effectué et... de la qualité des décisions rendues !

De là à conclure au risque que des juges soient éventuellement soupçonnés d'être influencés par le souci du renouvellement de leur mandat ou d'un changement de leurs conditions de travail, il n'y qu'un pas que le Barreau du Québec n'a pas hésité à franchir. Assumant pleinement, sur ce plan, ses responsabilités en matière de défense des intérêts du public, cette corporation a aussitôt entamé les procédures qui ont mené la Cour supérieure à confirmer ces craintes. Et à ordonner au gouvernement de voir, d'ici six mois, à créer pour ces juges des conditions minimales de travail leur assurant une impartialité ne pouvant être mise en doute.

Reste à espérer que le gouvernement résistera à toute velléité de se dérober à l'application de ce jugement. Et qu'il profitera, au contraire, de ce délai pour se rendre aux ordres du tribunal. Et achever ainsi une réforme qui était, au départ, bien engagée.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Une rareté

■ Début décembre, un magnifique complexe cinématographique, Le Colisée, ouvrait ses portes à Kirkland. Situé en bordure de l'autoroute 40, sur la rue Jean-René, il comprend 12 salles de cinéma et intègre tous les nouveaux gadgets cinématographiques et grand confort. Depuis plusieurs mois, les automobilistes, leurs passagers et les résidents avoisinants ont assisté à sa construction. Quelle ne fut pas ma surprise de constater qu'il n'y en avait aucun à l'affiche en français ? Je ne suis pourtant pas dans une autre province ou si près de la frontière ontarienne ! À Kirkland, la majorité des résidents est anglophone — plus de 9000 sur 18000 habitants. Mais qu'à cela ne tienne, ne serait-ce que pour les 5000 habitants francophones de Kirkland et tous ceux de l'ouest de l'île, je vous répondrai qu'il est inqualifiable que ce nouveau complexe n'offre pas un seul film dans notre langue. Voilà pour le français minoritaire... à seulement vingt minutes de Montréal.

Diane PARÉ

Mauvaise foi ?

■ Je viens de terminer la lecture du livre du Dr Rock Banville au sujet de la CSST. Les deux bras m'en sont tombés. Je ne puis croire qu'en 1999 nous en sommes encore là avec un groupe de fonctionnaires et de médecins sans âme et de mauvaises foi, comme au temps de Duplessis, qui s'acharment sur de pauvres gens qui vivent dans des conditions difficiles et quasi sans défense. Même chose pour la lettre d'une dame sur le BS qui se plaint de toutes les misères que lui fait l'administration à cause d'une pension alimentaire qu'elle reçoit et qui lui est déduite du montant qui lui est alloué. Le Québec n'est pas en bonne santé morale. En plus d'une dureté de cœur de la part de l'appareil gouvernemental, il y a aussi l'indifférence honteuse envers la misère humaine d'hommes qui investissent des millions dans des choses de second ordre, comme ce stade des Expos, quand un grand nombre d'enfants ne peuvent même pas manger à leur faim. Ainsi en est-il dans notre société dite de « marchands ».

Raymond LÉVESQUE



DROITS RÉSERVÉS

Serge Chapleau@lapresse.ca

OPINIONS

Un revenu de base: et pourquoi pas?

PIERRE DESJARDINS
L'auteur est professeur de philosophie.

L'idée peut paraître à première vue un peu surprenante : verser au citoyen un revenu minimum, un revenu plancher assumé par l'État. Mais cette idée, soulignons-le, si révolutionnaire semble-t-elle, n'est pourtant pas nouvelle : déjà en 1967, nul autre que le président américain Lyndon Johnson, pourtant très conservateur, avait créé une commission nationale sur cette question ; le rapport de cette commission, formée d'experts en tous genres, parut deux années plus tard et se montra très favorable à l'établissement d'un revenu minimum garanti pour tous, ce que l'on appela provisoirement à l'époque le « Minimum Guaranteed Income ».

Ce revenu garanti voulait essentiellement contrer l'effet pervers du sous-emploi et du chômage chez le citoyen. Mais, devant les protestations de certains « bien-pensants » d'alors, on ne donna cependant pas suite à ce rapport qui resta sur les tablettes. Cette idée fut cependant ensuite reprise un peu partout à travers le monde sous différentes dénominations.

Ainsi, l'on parla « d'Allocation universelle » en France, de « Basic Income » en Angleterre et de « Grundeinkommen » en Allemagne. Certains théoriciens, tel Alain Caillé, préférèrent l'expression « Revenu de citoyenneté ». Chez nous au Québec, le livre blanc sur la fiscalité de Jacques Parizeau y faisait allusion et, au Canada, le rapport Macdonald sur l'avenir économique et social, en proposait un scénario d'introduction. En octobre 1996, un colloque spécial réunissant universitaires, syndicalistes, représentants de groupes communautaires et fonctionnaires du gouvernement, eût lieu à l'Université Laval sous le thème « L'Allocation universelle : utopie ou nécessité ? ».

Et, il n'y a pas si longtemps, le Regroupement des Régions régionales de la santé et des services sociaux du Québec demandait au ministre de l'Emploi et de la Solidarité d'en faire une étude approfondie de faisabilité pour le Québec ; soulignons que sous l'égide de la ministre Louise Harel, ce ministère a déjà produit une première étude exploratoire sur le sujet.

Disons d'abord que le but d'un tel revenu ne se réduit pas à un simple mode de survie ou, encore moins, à une invitation à ne plus travailler... Dans la plupart des formules proposées, il s'agit, tout au contraire, d'inciter la réinsertion du citoyen dans des activités économiques ou sociales en le libérant de l'angoisse du lendemain ; en atténuant l'effet le plus pervers des inégalités économiques entre citoyens — celui de la vulnérabilité psychosociale du travailleur en perte de revenu ou d'emploi — ce revenu minimum garanti favoriserait, croit-on, les chances d'insertion sociale du citoyen déclassé. Notons que, présentement, le citoyen se retrouve effectivement souvent dans un état d'extrême vulnérabilité : dès qu'il sort de la sphère reconnue et valorisante du travail salarié, il est presque condamné, selon l'éthique traditionnelle, à perdre toute valeur et toute dignité...

Libéré de cette vulnérabilité économique grâce à l'assurance d'un revenu de base, le citoyen retrouverait le goût du risque et d'entreprendre ; un atout qui, dans le cadre d'un régime comme le nôtre basé en grande partie sur l'entrepreneuriat de ses citoyens, reste précieux... En se prenant en mains grâce au soutien financier et psychologique qu'offrirait un revenu minimum garanti, le citoyen déclassé retrouverait confiance en ses talents et cesserait de se percevoir comme un éternel et stérile pensionné à la charge de l'État. Remarquons comment, dans les systèmes d'assurance-chômage et d'aide sociale actuels, c'est trop souvent ce qui se produit : dès qu'un individu retourne partiellement sur le marché du travail, il est pénalisé : on lui coupe au prorata de ses nouveaux revenus de travail ses prestations d'aide... Ce qui n'est certes pas pour lui un très gros incitatif à retourner travailler : d'où la tendance, et c'est compréhensible, pour plusieurs à vouloir s'accrocher à perpétuité à un système d'aide qui se voit alors réduit à un simple moyen de survie.

Dans la plupart des formules proposées, il s'agit d'inciter la réinsertion du citoyen dans des activités économiques ou sociales en le libérant de l'angoisse du lendemain.

Mais pour arriver à réaliser et à financer un projet de revenu de citoyenneté aussi ambitieux, il est clair qu'une très grande solidarité sociale sera nécessaire. Notons également que la mise en place d'un tel service de revenu minimum autorisera une révision de plusieurs systèmes de prestations actuellement en cours. On peut aussi facilement imaginer ici les sommes importantes récupérées, en contrôles bureaucratiques devenus inutiles sous un système de revenu minimum garanti. François Blais, professeur de sciences politiques à l'Université Laval, a d'ailleurs déjà calculé que, à la suite de ces différentes économies, une prestation à la moitié des barèmes actuels de l'aide sociale serait possible pour tous immédiatement et sans aucun coûts additionnels ! (*Le Soleil*, 25 mai 1998, p. B7).

Lors du colloque spécial à l'Université Laval sur cette question, en octobre 1996, on examina la faisabilité d'un régime de revenu minimum garanti. C'est Philippe van Parijs, professeur titulaire en éthique économique et sociale de l'Université catholique de Louvain, qui y présenta d'abord la thèse du revenu minimum garanti. Pour van Parijs, cha-

que citoyen, sans distinction aucune, devrait avoir un droit inconditionnel à une part de la richesse collective. Selon plusieurs critiques présents au colloque, toutefois, la proposition de van Parijs, par son côté un peu trop universalisant, ne tiendrait peut-être pas suffisamment compte de la diversité sociale et viendrait finalement qu'appauvrir davantage les vrais pauvres, c'est-à-dire ceux qui en ont le plus besoin et qui ont la chance présentement de bénéficier des programmes d'aide « sur mesure » des gouvernements. Non seulement donc un tel système serait très coûteux pour l'État, mais en plus, selon eux, il n'aiderait peut-être pas les bonnes personnes...

Si l'on présume en effet que le montant du revenu minimum garanti serait approximativement le montant actuel de l'aide sociale, alors certaines catégories de personnes — notamment les personnes âgées et les chefs de familles monoparentales — seraient largement défavorisées, compte tenu du fait qu'elle reçoivent actuellement plus que ce ba-

Dès qu'une personne sort du marché du travail, elle est presque condamnée à perdre toute dignité...

rière ; et par ailleurs, d'autres catégories de personnes, telles celles des femmes au foyer et des étudiants bénéficieraient peut-être trop à leur avantage de l'établissement d'un tel système de revenu universel. Mais, comme l'ont aussi souligné d'autres intervenants lors de ce colloque, rien n'empêche non plus qu'à un système central d'allocation universelle, viennent aussi s'ajouter certains programmes complémentaires pour éviter de tels inconvénients : une aide supplémentaire pour la population à « risques », telles les personnes âgées, les handicapés, les accidentés du travail ou les chômeurs. En fait, on le voit, de multiples formules sont envisageables et peuvent même être améliorées en cours de route.

Je crois que bien administré et en tant qu'investissement à long terme, l'idée d'un revenu de citoyenneté pour tous pourrait représenter bien autre chose qu'une simple prestation d'aide sociale généralisée comme nos néolibéraux s'amuse actuellement à la qualifier de façon dénigrante... Elle aurait plutôt une incidence positive importante sur la réduction des coûts reliés notamment à la marginalité, à la délinquance, à la déqualification, au vieillissement de la population, aux maladies psychologiques et psychosomatiques ainsi qu'à la consommation d'alcools, de drogues et de médicaments. De plus, grâce à un tel revenu, le manque à travailler ne pourrait plus encourager, comme c'est malheureusement trop souvent le cas présentement, la mise au rancart précoce et définitive d'un travailleur...

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL



ÉTATS-UNIS

Clinton prédit

■ Le président américain Bill Clinton a prédit hier que grâce aux progrès de la technologie, le XXI^e siècle serait passionnant, et viendrait à bout de fléaux comme le cancer et le sida, mais aussi dangereux, avec des risques accrus de terroristes recourant aux armes de destruction massive. « Il y aura toujours dans le monde des sales types qui essaieront de profiter des vulnérabilités des autres », a déclaré Clinton dans une entrevue télévisée hier soir. Il a estimé que la domination économique mondiale des États-Unis déclinerait au profit de la Chine, de l'Inde et de l'Union européenne.

d'après AFP

EUROPE

Schroeder appelle

■ L'Europe doit parler d'une seule voix si elle veut contrer la domination économique et politique des États-Unis, a jugé hier le chancelier allemand Gerhard Schröder. Au cours d'un entretien télévisé, il a estimé que les États-Unis manquaient d'égards pour leurs alliés. Mais « geindre à propos de la domination américaine ne sert à rien », a dit le chancelier. L'Europe doit s'unir derrière des objectifs communs, a-t-il dit, jugeant que la nomination cette année d'un « Monsieur PESC (Politique étrangère et de sécurité communes) » était le premier pas vers cette unité diplomatique.

d'après AP

CÔTE D'IVOIRE

Suspension et concertation

■ Les États-Unis ont suspendu hier toute aide bilatérale à la Côte d'Ivoire à la suite du coup d'État dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. « Nous allons aussi réévaluer notre soutien à ce pays au sein des institutions financières internationales », précise le secrétariat d'État dans un communiqué condamnant le putsch. Le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, a demandé entre-temps à l'Union européenne d'engager une « concertation » avec les autorités ivoiriennes dans le cadre de la Convention de Lomé. Les présidents maliens, Alpha Oumar Konaré, et gabonais, Omar Bongo, ont conjointement condamné hier à Libreville le putsch du général Robert Guéi en Côte d'Ivoire.

d'après AFP

ULSTER

Violences

■ Douze hommes ont été blessés, dont deux grièvement, dans une rixe entre factions protestantes rivales à Portadown, petite ville au sud-ouest de Belfast, et fief des extrémistes loyalistes. Selon la police, la bagarre a commencé lundi après-midi après un match de football entre le club local et celui de la ville voisine de Glenavon, lorsqu'un groupe armé de battes de baseball et de pioches est passé à l'attaque dans un bar. La police est venue les séparer, puis une deuxième fois à l'hôpital de Craigavon où les blessés avaient recommencé à se battre dans la salle d'attente des urgences.

d'après AFP

CHILI

Devoir de réserve

■ Le gouvernement a rappelé aux militaires de s'abstenir de toute intervention politique dans la campagne pour le second tour de la présidentielle le 16 janvier. Le ministre de la Défense, Edmundo Pérez Yoma, a envoyé aux commandants en chef des trois armes, ainsi qu'au directeur des Carabiniers, un communiqué confidentiel soulignant que l'armée et la police devaient observer une stricte neutralité dans le processus électoral. Huit millions d'électeurs doivent choisir, le successeur pour cinq ans du président Eduardo Frei, entre le leader socialiste Ricardo Lagos, de la Concertation démocratique au pouvoir, et le droitiste Joaquín Lavín.

d'après AFP

Autres informations en pages B4 et B5

Les pirates font monter les enchères

Libération de 35 Cachemiris détenus en Inde et 200 millions

d'après AFP
KANDAHAR, Afghanistan

Les pirates de l'air ont fait monter les enchères hier, au cinquième jour du détournement de l'Airbus d'Indian Airlines, en exigeant la libération de 35 militants cachemiris emprisonnés en Inde et 200 millions de dollars américains, en échange de leurs 160 otages.

Selon un responsable taliban au Pakistan, aucune « avancée tangible » n'a été enregistrée dans les discussions entre les négociateurs indiens et les pirates de l'air de l'avion, immobilisé depuis samedi sur l'aéroport de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan.

Les nouvelles exigences des pirates — quatre Pakistanais, un Afghani et un Népalais, selon New Delhi — ont été annoncées à la presse dans la capitale indienne par le ministre des Affaires étrangères, Jaswant Singh, après un conseil de crise du cabinet.

Selon l'agence de presse indienne PTL, les pirates ont présenté leurs nouvelles exigences dans un texte lancé depuis l'avion.

L'exigence de libération de 35 militants se rajoute à la première demande formulée par les pirates, de remise en liberté de Mashood Azhar, un religieux musulman pakistanais emprisonné en Inde.

Les auteurs du détournement ont également réclamé hier que soit exhumé le corps de Sajjad Afghani, chef d'un groupe séparatiste tué par les forces indiennes au Cachemire, et que la dépouille leur soit remise, a indiqué Jaswant Singh.

Sajjad Afghani était le chef du Harkat ul-Ansar, groupe qui mène une lutte armée séparatiste dans l'État indien du Jammu et Cachemire. Afghani et Azhar, chef spirituel du groupe, avaient été arrêtés ensemble au Cachemire en février 1994.

Les négociateurs indiens ont poursuivi hier leurs discussions,

qualifiées de « sérieuses », avec les pirates, et ont pu avoir accès aux otages. Les pirates ont cependant refusé de libérer les enfants, avait indiqué Singh dans la matinée.

Le coordinateur de l'ONU pour l'Afghanistan, Erick de Mul, a mis en garde contre le risque que d'autres otages soient tués. Vendredi, au premier jour du détournement, un jeune Indien de 25 ans avait été poignardé pour avoir seulement regardé les pirates, armés de fusils d'assaut, pistolets, grenades et dynamite.

Comme la veille, quelque 200 proches et parents d'otages ont manifesté leur colère à New Delhi, hier, et demandé aux autorités indiennes de clarifier leur position.

« Que le gouvernement prenne une attitude ferme et concrète plutôt que de perdre du temps, ce qui ne fait qu'empirer les conditions infernales des otages » a expliqué Sanjay Garg, dont la soeur et le beau-frère, jeunes mariés, sont à bord de l'avion détourné.

Les talibans, au pouvoir en Afghanistan, ont annoncé qu'ils remettraient les auteurs du détournement au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en cas de dénouement de la crise.

« Nous ne voulons pas donner abri au moindre pirate », a déclaré le ministre des Affaires étrangères taliban, Wakil Ahmad Mutawakel, à la presse à Kandahar.

Au total, 28 passagers ont été libérés, depuis le début du drame vendredi. Parmi les 160 personnes encore à bord figurent une quinzaine d'Occidentaux : quatre Espagnols, quatre Suisses, deux Français, un Italien, une Canadienne, un Belge, un Américain, un Australien et un Japonais.

L'Airbus a été détourné vendredi après son décollage de Katmandou au Népal. Il s'est posé à Amritsar (Inde), Lahore (Pakistan), Dubai (Émirats arabes unis), puis Kandahar où il est immobilisé depuis samedi.

Barak verse des millions au Shass

Grave crise gouvernementale évitée en Israël

d'après AFP
JÉRUSALEM

Le premier ministre israélien, Ehud Barak, a évité hier une grave crise gouvernementale en convaincant, à coups de millions de dollars, le puissant parti ultra-orthodoxe Shass de rester dans la coalition à la veille de la reprise de négociations de paix cruciales avec la Syrie.

« Nous sommes vraiment sur la bonne voie », a déclaré le chef du Shass, le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Eli Yishai, qui venait d'avoir un entretien avec Barak.

« Le premier ministre a donné les instructions aux ministères du Travail, de la Santé et des Affaires religieuses pour qu'ils débloquent les fonds nécessaires », a précisé le ministre, dont le parti menaçait de faire défection à cause d'un différend sur le financement de son réseau éducatif.

Selon des responsables du gouvernement, en vertu d'un compromis négocié la nuit précédente, le Trésor doit octroyer au Shass une enveloppe de 16,5 millions de dollars américains pour lui permettre d'éponger une partie du déficit de 30 millions de son réseau éducatif.

Le reste du déficit devrait être résorbé en quatre ans, grâce à un plan prévoyant la fermeture d'une quarantaine d'institutions du Shass et le licenciement d'employés.

Le Trésor a aussi décidé d'augmenter de 25 % la quote-part versée au Shass au titre du budget annuel de ses institutions qui sera porté à 38,5 millions.

Le chef du Shass (17 députés), troisième parti israélien en importance et composante essentielle du cabinet, a révélé que le président américain Bill Clinton en personne s'était enquis de la situation à la



PHOTO Associated Press

Le premier ministre israélien, Ehud Barak, et le chef du Shass, Eli Yishai, ont scellé d'une poignée de main, à la Knesset, l'accord intervenu plus tôt en privé.

suite de ses menaces de défection, lors d'un entretien téléphonique avec Barak.

Le Shass est l'expression politique des juifs sépharades (des pays du Maghreb, du Proche et du Moyen-Orient), qui se plaignent de leur statut social inférieur à celui des juifs ashkénazes (originaires d'Europe de l'Est).

Barak a d'autre part débloqué un peu l'impasse avec les Palestiniens en ordonnant la libération, aujourd'hui, de 26 prisonniers, dont des militants islamistes.

« Israël va également libérer, à une date ultérieure, sept détenus

originaires de Jérusalem », a indiqué le ministre palestinien chargé de la question des prisonniers, Hicham Abdelrazek, faisant état de « contacts continus » entre Israéliens et Palestiniens.

Israël refusait jusqu'ici d'envisager la libération de détenus de Jérusalem, considérant la partie arabe de la ville occupée en 1967 comme partie intégrante de l'État juif. Israël refuse aussi d'élargir des auteurs d'attentats anti-israéliens « ayant du sang sur la main ».

Le président palestinien, Yasser Arafat, a cependant affirmé hier soir au Caire que les négociations avec Israël tournaient « dans un

cercle vicieux ». « La partie israélienne a présenté des cartes (de redéploiement de l'armée en Cisjordanie) que nous ne pouvons accepter », a-t-il dit à la presse à l'issue d'un entretien avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, Amr Moussa.

L'accord de Charm el-Cheikh, signé le 5 septembre, « n'a pas été appliquée jusqu'à présent », a-t-il ajouté. Le retrait de Cisjordanie prévu par cet accord a six semaines de retard.

Mais il a affirmé que l'État palestinien « sera une réalité dans neuf mois que certains le veulent ou non ».

REPÈRES/PÉROU

L'opposition se déchaîne

REYNALDO MUNOZ
Agence France-Presse, LIMA

L'opposition péruvienne a vivement condamné hier la décision du président Alberto Fujimori de se présenter à la présidentielle du 9 avril 2000, la qualifiant de « provocation irresponsable et inconstitutionnelle ».

Les principaux candidats indépendants ou d'opposition ont estimé qu'un troisième mandat de cinq ans d'Alberto Fujimori ouvrirait une période d'incertitude et d'affrontement politique qui aurait de graves répercussions pour le pays.

Dix partis d'opposition, représentant la droite, le centre et la gauche, ont déclaré, dans un communiqué diffusé hier, que la décision de Fujimori, annoncée lundi soir, constituait « un viol de la Constitution péruvienne qui autorise une seule réélection ».

« La candidature du président

Fujimori est un nouveau coup d'État visant à consolider l'autocratie dans le pays », estime le texte signé notamment par les deux principaux candidats de l'opposition à la présidence, le maire de Lima, Alberto Andrade, de Somos Peru (Nous sommes le Pérou) et Luis Castaneda, de Solidaridad Nacional (Solidarité nationale).

Avec l'appui des forces armées, le chef de l'État avait perpétré, le 5 avril 1992, un « auto-coup d'État » marqué par la fermeture du Congrès et une réorganisation du pouvoir judiciaire.

Le porte-parole de Somos Peru, Manuel Masias, a estimé que les Péruviens étaient confrontés avec Fujimori à « un messianisme sectaire qui va utiliser tous les moyens de l'État à des fins électoralistes ».

Le député Javier Diez Canseco, du Parti unifié Mariateguista (gauche), a pour sa part appelé les Péruviens « à organiser la résistance civile face à un probable troisième gouvernement de Fujimori ».

Plusieurs partis et organisations d'opposition — dont Forum démocratique, qui avait réuni en 1996 un million et demi de signatures à l'appui d'un référendum pour que les Péruviens se prononcent pour ou contre une troisième candidature de Fujimori — ont annoncé une bataille juridique afin d'empêcher le chef de l'État de se représenter.

« La Constitution de 1993 n'autorise que deux mandats de cinq ans chacun, c'est-à-dire, une élection et une réélection, totalisant dix années de gouvernement consécutif et non quinze », a déclaré lundi le doyen du Collège des avocats de Lima, Vladimir Paz de la Barra.

Les partisans de Fujimori estiment quant à eux que sa candidature est juridiquement valable : depuis l'application de la nouvelle Constitution en 1993, il n'a été élu qu'une seule fois, en 1995, et sa première élection de 1990 ne compte pas parce que la Constitution de 1979 était encore en vigueur, argumentent-ils.

La majorité au Congrès a adopté

en 1996 une loi d'interprétation authentique, interprétant en ce sens la nouvelle Constitution.

Dans son message à la nation annonçant sa décision, Fujimori a déclaré que le chemin parcouru depuis qu'il est au pouvoir « doit être défendu démocratiquement contre le risque d'un retour au passé », inégalement, selon lui, si un candidat de l'opposition, qu'il accuse d'« improvisation et néopopulisme », remporte la prochaine présidentielle.

Fujimori s'est engagé, s'il est réélu, à « en finir définitivement avec tout vestige du terrorisme » et à « créer des emplois ». Il a affirmé avoir réussi au cours de ses premiers mandats à améliorer la situation économique, à éradiquer le terrorisme et à mettre un terme aux différends frontaliers du Pérou avec les États voisins.

Selon la plupart des sondages d'opinion, Alberto Fujimori a de grandes chances d'être réélu au second tour, après un premier tour où il n'atteindrait pas la majorité requise de 50 %.

Monde

Moscou dément utiliser des bombes incendiaires

d'après AFP
MOSCOU

L'aviation russe n'a pas utilisé de bombes incendiaires sur le sud tchétchène, contrairement à ce qu'ont rapporté des médias russes, a affirmé hier le no 2 de l'état-major, Valeri Manilov.

« Nous n'utilisons pas de telles bombes, nous n'en voyons pas la nécessité », a affirmé le général lors d'une conférence de presse.

Lundi, une source russe au quartier général des forces dans le Caucase du Nord, citée par l'agence *Interfax*, avait affirmé que l'aviation larguait des bombes incendiaires de 250 et 500 kilos sur « des régions peu peuplées du sud » de la république russe indépendantiste.

Le président Boris Eltsine a décoré entre-temps six généraux qui commandent l'opération en Tchétchénie, estimant que « l'armée a mérité d'être décorée pour ce qu'elle fait dans le Caucase du Nord », selon les médias russes.

Des erreurs ont été commises au Caucase du Nord, mais « plus maintenant et l'armée se comporte impeccablement bien, suivant les directives du président et du gouvernement », a dit Eltsine.

« Les gens regardent l'armée avec plus de respect, c'est très important pour nous », s'est réjoui Eltsine, qui s'est en outre dit « heureux de vivre en Russie, heureux d'avoir été président durant deux mandats ».

La prise de Grozny est l'affaire de dix jours au plus, affirment sur le terrain les militaires russes, mais les troupes fédérales se heurtent à une résistance acharnée des combattants tchétchènes dans la capitale et dans les montagnes du sud de la république.

Selon une source de la présidence tchétchène hier soir, les combats ont continué toute la journée dans les quartiers périphériques de Grozny, alors que les frappes d'artillerie et aériennes russes n'ont pas cessé sur la capitale assiégée.

« Il n'y a pas eu d'avancée des troupes russes vers le centre de Grozny », a déclaré cette source contactée par téléphone.

La prise de Grozny est « une question de jours, peut-être deux ou trois, peut-être sept ou dix », a soutenu le général Manilov. Mais il a admis qu'il faudrait aux forces fédérales « encore deux à trois mois pour achever les bandes dispersées ».

Le ministre des Situations d'urgence Sergueï Choïgou a admis par ailleurs avoir rencontré samedi « des représentants tchétchènes, et défini trois endroits à Grozny où il était possible de rassembler les gens » pour les évacuer.

Les chrétiens d'Indonésie veulent une force de paix aux Moluques

BERNARD ESTRADÉ
Agence France-Presse, DJAKARTA

La communauté chrétienne d'Indonésie demande le déploiement d'une force internationale de maintien de la paix dans l'archipel des Moluques, où les affrontements interreligieux ont fait plus de 800 morts depuis le début de l'année et 158 depuis une semaine.

« Les attaques massives contre les chrétiens sont la conséquence directe de la manière dont le conflit des Moluques est traité par l'armée et la police », a estimé la Communion indonésienne des Églises (PGL) dans un communiqué publié par *The Jakarta Post*.

« Si les responsabilités ne peuvent être établies, alors il serait mieux que l'armée et la police soient retirées des Moluques et remplacées par une force internationale de maintien de la paix », ajoute la PGL, qui regroupe l'ensemble des Églises chrétiennes.

Cet appel est le premier depuis que, il y a bientôt un an, cet archipel peuplé de trois millions d'habitants, surtout chrétiens, s'enfonça dans une violence que rien ne semble pouvoir enrayer.

Ambon était hier, pour la troisième journée consécutive, en

proie à des violences, chrétiens et musulmans s'affrontant au fusil et à la grenade dans le nord-est de la ville autour de l'église de Silo, rasée dimanche par un incendie et la mosquée Al Fatah voisine.

Les forces de l'ordre — dont l'armée, qui a reçu des renforts — ne semblaient toujours pas en mesure de rétablir la situation, étant depuis des mois accusées par les deux camps de prendre part aux affrontements.

Le bilan provisoire de cette nouvelle vague de violence, éclatée après une célébration sans incident de la Noël, a fait dans le chef-lieu provincial de 300 000 habitants, au moins 33 morts, qui s'ajoutent à 125 victimes — majoritairement chrétiennes — tuées en milieu de semaine dernière dans l'île de Buru.

« C'est Beyrouth, en pire », a commenté un diplomate occidental de retour d'Ambon, qui, en raison de la suspension des liaisons aériennes régulières, est presque coupé du reste de l'Indonésie.

Ce témoignage, recoupé par des propos de responsables locaux, y compris militaires, révèle que, comme dans Beyrouth lors de la guerre du Liban, une « ligne verte » séparant les communautés chrétienne et musulmane se met en place.

Dans ces combats, les armes à feu et les grenades remplacent les coutelas et l'arc et les flèches des premiers jours.

Outre les 800 morts décomptés dans les bilans officiels, plus de 100 000 personnes ont été contraintes à l'exode et les dégâts matériels sont importants, les camps en présence ayant, à Ambon comme ailleurs, systématiquement recours à l'incendie.

Le président indonésien, Abdurrahman Wahid, s'est rendu à Ambon à la mi-décembre pour y lancer un appel à la réconciliation.

Ses exhortations, accompagnées de la menace de renforcer l'armée pour rétablir l'ordre, sont restées vaines : les combats ont repris dès son départ et n'ont fait qu'amplifier depuis.

L'appel à l'intervention d'une force internationale n'avait donné lieu hier à aucun commentaire officiel ou officieux, mais il apparaît peu probable que Djakarta puisse le considérer. Au contraire. Après avoir dû abandonner le Timor oriental annexé, les autorités centrales semblent avoir choisi de cultiver le nationalisme, voire la xénophobie de la population, pour faire face aux demandes indépendantistes qui, de plus en plus virulentes, s'élevaient à travers cet immense pays à l'unité fragile.



ECHO
2 ou 4 portes
199\$
par mois /48 mois*
1250\$ comptant*
Transport et
préparation inclus

0\$
DÉPÔT DE
SÉCURITÉ
jusqu'au
3
janvier*



COROLLA VE
climatiseur
225\$
par mois /48 mois*
1495\$ comptant*
Transport et
préparation inclus
Transmission
automatique
14\$ de plus
par mois*

0\$
DÉPÔT DE
SÉCURITÉ
jusqu'au
3
janvier*

L'ÉVÉNEMENT
Joyeux modèles

18%
48 MOIS**

FINANCEMENT À L'ACHAT
Ne payez rien avant mars 2000
SUR TOUTES LES TOYOTA

RAV4
traction intégrale
groupe valeur
338\$
par mois /48 mois*
3750\$ comptant*
Transport et
préparation inclus

0\$
DÉPÔT DE
SÉCURITÉ
jusqu'au
3
janvier*



CAMRY CE
climatiseur
groupe électrique
299\$
par mois /48 mois*
2950\$ comptant*
Transport et
préparation inclus

0\$
DÉPÔT DE
SÉCURITÉ
jusqu'au
3
janvier*



Votre concessionnaire
Toyota est fier de
commémorer les Jeux
olympiques spéciaux.



TOYOTA



TOYOTA CREDIT
LEASING & FINANCE PLANS

Programmes de financement et de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par **Crédit Toyota**. Immatriculation, assurances et taxes en sus. *Offre valable sur les modèles Echo 2000 BT123M-AA et AT123M-AA. Comptant initial de 1250\$. Premier versement de 228,90\$ et dépôt de sécurité de 250\$ exigibles au moment de la livraison. **Offre valable sur les modèles Corolla 2000 BR12EM-BA. Comptant initial de 1495\$. Premier versement de 258,81\$ et dépôt de sécurité de 275\$ exigibles au moment de la livraison. ***Offre valable sur les modèles Corolla 2000 BR12EP-BA. Comptant initial de 1495\$. Premier versement de 274,91\$ et dépôt de sécurité de 275\$ exigibles au moment de la livraison. ****Offre valable sur les modèles Rav4 2000 HP10VP-BA. Comptant initial de 3750\$. Premier versement de 388,79\$ et dépôt de sécurité de 400\$ exigibles au moment de la livraison. *****Offre valable sur les modèles Camry 2000 BG22KP-BA. Comptant initial de 2950\$. Premier versement de 343,92\$ et dépôt de sécurité de 350\$ exigibles au moment de la livraison. **Franchises de 96 000 km sur les 5 modèles**; frais de 7¢ (Echo, Corolla), 10¢ (Camry, Rav4) du kilomètre excédentaire. *Taxes en sus ou échange équivalent. ** Sur les modèles Corolla 2000 et Rav4 2000 en inventaire. †Aucun dépôt de sécurité à la location sur toutes les demandes de crédit approuvées par **Crédit Toyota** et soumises entre le 27 décembre 1999 et le 3 janvier 2000 inclusivement. Offres valables jusqu'au 3 janvier 2000. Véhicules aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Monde

Le Maroc de Mohamed VI

De nombreux chantiers et des moyens limités

MUSTAPHA CHELFI
collaboration spéciale, CASABLANCA

Le Maroc que vendent les agences de voyage est encore plus beau au naturel. Au café des Oudayas, dans la casbah de Rabat, des touristes sirotent leur thé en contemplant le magnifique paysage du Bouregreg qui se jette langoureusement dans l'Atlantique. On traverse le bras d'oued sur une barque et sur l'autre rive, en face de Rabat, se trouve Salé, ancien repère de corsaires devenu cité-dortoir.

C'est dans cette ville qu'est assigné à résidence depuis dix ans le cheikh Abdesselam Yassine, chef du mouvement islamiste *Al Adl Oual Ithssane* (Justice et Bienfaisance).

Devant la villa du vieux chef islamiste, deux jeunes hommes — des agents de faction — se chauffent au soleil, surveillant discrètement les allées et venues des visiteurs. À 71 ans, le cheikh, auteur du célèbre *L'Islam ou le déluge*, attend patiemment son heure.

Abraham Serfaty, l'éternel opposant, est rentré au pays; Driss Basri, l'inamovible ministre de l'Intérieur, a été limogé; 34 ans après l'assassinat de Mehdi Ben Barka, sa famille a retrouvé tous ses droits.

Mais derrière ce changement voulu et ordonné par Mohamed VI, derrière les marinas étincelantes et les golfs verdoyants, les magnifiques résidences et les somptueux palais, le Maroc reste le Maroc: un pays aux contrastes violents, de plus en plus graves, entre les catégories sociales.

Le royaume se classe au 125^e rang en matière de développement humain. Dans son enquête sur le niveau de vie des ménages, réalisée par la direction des statistiques en 1998, l'abîme de la misère s'est davantage creusé: les pauvres sont 5,3 millions contre 3,4 millions en 1991, une hausse de 56 %.

Entre Casablanca et Rabat, sur 90 kilomètres de côtes, le Maroc s'affiche résolument moderne et prospère. En dehors des grands centres urbains, on entre dans des terres improbables où le téléphone, les routes, l'eau, l'électricité ne sont pas toujours disponibles. Alors, depuis sa villa de Salé, le cheikh Yassine continue de recruter. Ses partisans s'activent, sûrs d'eux et de leur cause.

Abderrahim, étudiant à l'Université Hassan-II de Casablanca, ne cache pas ses sympathies. Sa mère a fait des ménages pendant 25 ans dans les quartiers huppés pour lui assurer l'avenir qu'elle n'a pas eu: « Nous voulons un pays où la justice soit un droit et où le droit soit juste. Aujourd'hui c'est loin d'être le cas ».

C'est sur le terrain des symboles, justement, que Mohamed VI a lancé son offensive. Dès son accession au trône en juillet, il marque son territoire: le Maroc n'est pas l'Espagne et Mohamed VI ne veut

pas être Juan Carlos. Ensuite, Mohamed VI est bien le Commandeur des Croyants, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de lier et de délier sur la terre comme au ciel. Enfin, il solde ses comptes avec le passé.

Sa première sortie officielle, à la mi-octobre, est pour le Nord. Les Rifains, qui n'ont rien oublié, lui font un accueil délirant. Pour eux, Mohamed VI est davantage le petit-fils de Mohamed V que le fils de Hassan II.

Ce dernier, alors qu'il n'était que prince héritier et chef d'état-major des forces armées, avait noyé dans le sang une révolte de la faim. Devenu roi, Hassan II avait soigneusement évité, pendant ses 38 ans de règne, de se retrouver face à ses turbulents sujets du Nord.

Il a donc fallu 43 ans — la dernière visite royale étant celle de Mohamed V en 1956 — avant qu'un souverain marocain ne se rende de nouveau dans le Rif.

Sur sa lancée, Mohamed VI multiplie les signaux forts: il n'a pas sourcillé quand la presse a commencé à parler de « citoyens » au lieu de « sujets » et que le protocole, lourd et contraignant, a été allégé.

Mohamed VI est ponctuel, conduit lui-même sa voiture, a mis fin aux interminables cortèges de limousines, s'arrête aux feux rouges, envoie un aide recueillir les doléances de ses sujets, prend soin d'y faire répondre.

Le palais de Rabat n'est que le siège du pouvoir, le domicile de Mohamed VI a été déménagé dans une résidence discrète. En cinq mois, le roi a installé ses hommes aux leviers sensibles. La majorité d'entre eux ont son âge, parfois moins comme Fayçal Laaraïchi, 32 ans, nommé directeur général de la première chaîne de télévision marocaine.

Mais les vrais chantiers qui attendent le nouveau roi de 36 ans sont si lourds et si nombreux qu'ils nécessitent des moyens, une volonté et une énergie hors du commun.

Le plus important, le plus urgent aussi, est la réforme du *makhzen*, véritable appareil d'État qui remonte aux origines de la monarchie, pourvoyeur de prébendes et privilèges, gros et petits, un système bâti non sur le mérite mais sur l'allégeance des courtisans ou des petits obligés.

Comment fera-t-il pour se débarrasser de cet appareil alors que lui-même en est le produit? Par quelles voies et quels moyens pourra-t-il mettre à bas cet énorme édifice sans que les remous et les secousses que ne manqueront pas de provoquer ceux qui en vivent et qui se verraient ainsi privés de leur rente viagère?

Parfois le roi qui veut, ne peut pas. Mohamed VI a été obligé de freiner dans le dossier de la femme. Initié par le secrétariat d'État chargé de la protection de la Fa-



À Marrakech, un ouvrier procède à l'installation du portrait du nouveau roi.

PHOTO B. CHERIF, collaboration spéciale

mille et de l'Enfance, et avec le concours de la Banque mondiale, le plan d'intégration des femmes au développement a suscité une vive opposition chez les conservateurs, islamistes ou non.

Mohamed VI n'est pas un monarque révolutionnaire. Au chapitre de la femme, il joue la prudence. Partout, il y a urgence et les chiffres confirment la profondeur de la tragédie.

Un professeur du lycée Mohamed-V, le plus important établissement scolaire de Casablanca, ne trouve pas de mots pour formuler son dépit: « à peine 10 % des élèves arrivent au bac. Ensuite, plus de la moitié des étudiants ne décrochent aucun diplôme et les autres ne sont pas tous assurés de trouver du travail ».

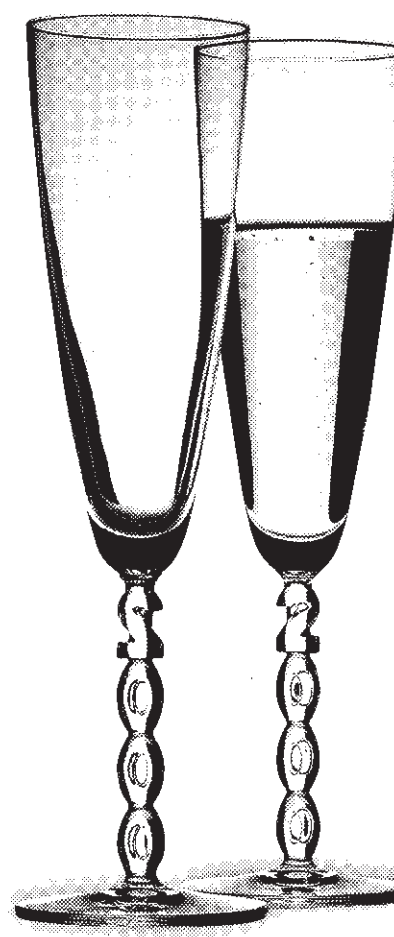
Pour remettre le Maroc debout, après sa retentissante faille en 1983, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. Après les plans d'ajustement structurel, la Banque mondiale se prépare à un nouveau tour de table avec les opérateurs économiques et sociaux pour la mise sur pied d'un nouveau plan de trois ans privilégiant le développement du monde rural.

La privatisation des entreprises publiques, débutée en 1993, a rapporté près de 2,5 milliards de dollars à l'État. Cinquante-six entreprises publiques ont déjà été cédées et l'effort de l'État de se désengager de la sphère économique ne vise qu'un seul objectif: permettre le financement des énormes et très coûteux efforts de développement à venir.

Nous avons
2000 raisons
de célébrer

chez Linen Chest...

Économisez jusqu'à 50 % sur
des milliers d'idées-cadeaux juste
à temps pour le nouveau millénaire.



Cadeaux
du millénaire
en cristal Oneida

Flûte à champagne **8⁹⁵**
Dessous de verre
(ensemble de 4) **19⁹⁵**
Bouchon **9⁹⁵**



Garantie
Si vous trouvez la même
merchandises ailleurs à plus
bas prix, nous respecterons
non seulement ce prix mais
nous vous accorderons un
rabais additionnel de 10 %

Nos prix sont imbattables!
Comparez, vous serez convaincu!



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre	Place Portobello	Les Galeries	La Cathédrale
ROCKLAND	BROSSARD	LAVAL	CENTRE-VILLE
341-7810	671-2202	681-9090	282-9525

littérie • édredons de duvet • matelas • porcelaine • serviettes • appareils électriques • tapis
batteries de cuisine • stores • tentures • papier peint • service de décoration à domicile gratuit
articles-cadeaux • boutique pour bébé • cristal • cuisine • figurines • lits en laiton • et plus encore !

loto-québec résultats

Banco Tirage du 99-12-28
1 16 22 23 30
32 33 34 35 37
38 40 44 45 55
58 61 62 66 69

Quinté Tirage du 99-12-28
3 4
969 5531

Dextra Tirage du 99-12-28
NUMÉRO: 322317

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent
au verso des billets. En cas de départ entre cette liste
et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les Fêtes à Québec

hôtel du Nord

Spécial de lancement
Pour deux personnes

Petit-déjeuner
inclus,
à deux pas du
Vieux-Québec
stationnement
gratuit.

\$59

Suites avec cuisine,
89\$

640, rue St-Vallier Ouest,
Québec **1 877 474-4464**

639\$*
par mois avec bail

VOLVO S80 2.9 2000

Acompte ou échange équivalent de 5 500 \$

VOLVO
pour la vie

* Offre temporaire de location à long terme prend fin le 31 décembre 1999 pour rétrocession avant le 5 janvier 2000. Location à long terme basée sur 48 mensualités d'une Volvo S80 2.9 2000 de 639 \$, 20 000 km par année (16 c du km excédentaire). Taxes, immatriculation et assurance en plus. **Version Turbo (T6) aussi disponible pour aussi peu que 699 \$* par mois avec bail.** Délai de sécurité requis. Option d'achat à la fin du bail de la S80 2.9 pour 27 834 \$ et pour la version turbo de 31 665 205 plus taxes. Pour plus de renseignements voyez un détaillant Volvo. Visitez www.volvocanada.com

le groupe VOLVO	Saint-Hyacinthe AUTOMOBILES CHICOINE INC. 855, rue Johnson (450) 771-2305	Laval LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN 1430, boul. Saint-Martin (450) 667-4960	Saint-Léonard JOHN SCOTTI AUTO LTÉE. 4315, boul. Métropolitain Est (514) 725-9394
Montréal UPPTON VOLVO 4900, rue Paré (514) 737-6666	Sainte-Agathe FRANKE VOLVO 180, rue Principale (819) 326-4775	Pointe-Claire VOLVO POINTE-CLAIRE 15, Auto Plaza (514) 630-3666	Brossard VOLVO DE BROSSARD 9405, boul. Taschereau (450) 659-6688

Les bébés de l'année 99

Un cahier spécial
à ne pas manquer
vendredi dans
La Presse

Politique

Le projet de loi sur la « clarté » aura marqué l'année législative à Ottawa

JULES RICHER
Presse Canadienne. OTTAWA

Restera, restera pas ? L'avenir de Jean Chrétien est le sujet qui a le plus alimenté, en 1999, les colonnes des commentateurs politiques.

Officiellement, c'est oui. « Je serai là aux prochaines élections », a-t-il dit en août dernier, dans une déclaration qui visait à faire taire la machine à spéculations, en marge d'un remaniement ministériel.

« Nous avons un bon gouvernement, nous avons une bonne équipe et les Canadiens sont satisfaits de ce gouvernement... et j'aime le travail », a-t-il ajouté.

« Je serai encore en poste en 2013 », a-t-il encore dit, à la blague.

En entrevue, ce n'est pas différent. M. Chrétien aime bien répéter qu'à 66 ans il est encore jeune comme chef d'État, si on le compare à des dirigeants comme le président français François Mitterrand qui a régné jusqu'à 79 ans.

Pourtant, les équipes des deux principaux prétendants à la direction du Parti libéral, le ministre des Finances, Paul Martin, et celui de la Santé, Allan Rock, ont été actives comme jamais au cours de 1999. Elles se sont immiscées dans le déroulement des élections complémentaires qui ont eu lieu pendant l'année, en faisant pression pour que le candidat libéral de leur choix soit sélectionné.

Mais, avec les rennes du gouvernement bien en main, des sondages favorables et une économie



Jean Chrétien

qui tourne à plein régime, M. Chrétien est en position de force. Il peut se permettre de dire à la blague qu'il restera en poste éternellement.

Pour démontrer qu'il est le patron, il a mis de l'ordre dans son Conseil des ministres au mois d'août en montrant la porte à trois maillons faibles. C'est ainsi que Diane Marleau (qui était à la Francophonie), Christine Stewart (Environnement) et Fred Mifflin (Anciens combattants) se sont retrouvés du jour au lendemain simples députés, à l'issue de ce remaniement ministériel.

Cependant, il s'est bien gardé de changer quoi que ce soit à sa

recette gagnante, en conservant les principaux piliers de son cabinet, dont Paul Martin, aux Finances, et Lloyd Axworthy, aux Affaires étrangères.

Mais sa pièce de résistance politique aura été le projet de loi sur les conditions référendaires (le projet de loi sur la « clarté »), déposé au mois de décembre. Profitant de la faiblesse de l'option souverainiste au Québec, M. Chrétien s'est attaqué de front à ses ennemis traditionnels en imposant une marche à suivre fédéraliste pour un éventuel prochain référendum.

Ce pari risqué, et amplement critiqué dans les coulisses par la plupart des ministres fédéraux du Québec, n'a pas déraillé jusqu'à maintenant. Les sondages le plus récents montrent une réaction ambivalente des Québécois : il est contre le projet de loi mais estime que l'Assemblée nationale ne devrait pas être la seule à fixer les conditions référendaires.

Autre mesure politique importante de l'année : le discours du Trône présenté au mois d'octobre. Mettant l'accent sur l'amélioration de la « qualité de vie » des Canadiens, ce recueil des projets à venir du gouvernement n'a pas présenté d'engagements marquants, sauf en ce qui concerne les baisses d'impôts, que l'on promet significatives pour le prochain budget, en février.

M. Chrétien n'a pas eu davantage à s'inquiéter de l'opposition aux Communes. Le grand projet de ralliement des forces de la droite, l'« Alternative unie », du chef réformiste Preston Manning, a

été un flop.

Après avoir réussi à obtenir de justesse l'appui des membres de son parti, au mois de juin, M. Manning s'est tourné vers le Parti progressiste-conservateur pour avaliser son idée. Les délégués au congrès du parti y ont opposé un non retentissant en octobre dernier.

Plus isolé que jamais, M. Manning a semblé sonner le glas de son projet en prononçant une allocution aux Communes, à l'occasion de sa réplique au discours du Trône, truffée de références religieuses et morales beaucoup trop à droite pour les conservateurs.

Pour sa part, le Bloc québécois a finalement réussi à consolider sa situation. Le parti avait eu de la difficulté à se relever du départ de Lucien Bouchard, en 1997. Positions floues, gaffes à répétition, querelles internes, la transition aura été ardue.

La bougie d'allumage de cette reprise en main aura sans doute été l'exercice de réflexion sur le rajeunissement de l'option souverainiste, commencé au début de l'année. Cette cure aura eu le mérite de démontrer que le Bloc pouvait se distinguer idéologiquement de son grand frère, le Parti québécois.

Le chef, Gilles Duceppe, a pris également de l'assurance dans ses interventions et a su faire l'unité au sein de son parti. Graduellement, il a réussi à faire oublier l'image dévastatrice qu'il avait projetée pendant la campagne électorale de 1997, lorsqu'il avait été pris en photo avec un bonnet sur la tête.



Jacques Brassard

Québec affiche un « modeste » bilan législatif

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Le premier ministre Lucien Bouchard avait prévenu les Québécois après sa victoire électorale de novembre 1998 : le temps des grandes réformes sociales est chose du passé.

En parcourant les 90 lois que l'Assemblée nationale a adoptées en 1999, on constate aisément que le gouvernement a mis fin à l'ère des bouleversements et des changements de fond. C'est la gestion quotidienne et routinière qui a retenu son attention.

Parmi les lois votées cette année, très peu passeront à l'histoire. On parlera encore au cours des prochaines années de la loi modifiant les normes du travail en matière de disparité de traitement, mieux connue comme la loi sur les clauses discriminatoires.

Il s'agit d'une mesure qui interdit désormais toute discrimination dans la rémunération fondée sur la date d'embauche d'un jeune salarié qui, tout en effectuant les mêmes tâches qu'un employé plus âgé, recevait cependant un salaire moindre.

L'adoption de la loi a soulevé des débats houleux à l'Assemblée nationale. Plusieurs groupes patronaux et syndicaux se sont élevés contre la mesure. Les syndicats ont longtemps cru qu'elle compromettrait l'embauche des jeunes dans les entreprises.

Au printemps, l'Assemblée nationale a adopté une loi créant l'ordre professionnel des sages-femmes et définissant le champ de pratique de cette nouvelle profession.

On répondait ainsi au désir de milliers de Québécoises qui désiraient accoucher dans un contexte plus humain et plus naturel que le milieu hospitalier.

En tout début d'année, les élus québécois ont aussi voté la loi 1, qui instaure l'obligation pour les électeurs de s'identifier en présentant une carte d'identité lorsqu'ils vont voter.

La mesure visait à éviter la fraude électorale, toujours susceptible de se produire malgré la qualité du système électoral québécois. Cette nouvelle loi est entrée en vigueur pour la première fois aux élections municipales de novembre dernier, sans qu'aucun incident ne soit rapporté.

Plusieurs autres lois, certaines très techniques, ont été adoptées par la Chambre, mais très peu ont soulevé les passions. Donnons-en comme preuve le fait, très rare, que les travaux parlementaires ont pu se terminer une semaine complète avant la période des Fêtes. Une seule motion de clôture a été requise pour forcer l'adoption d'une loi, et il s'agissait d'un projet plutôt mineur forçant la fusion de deux petites municipalités.

Le leader parlementaire du gouvernement, le ministre Jacques Brassard, a bien résumé la situation à la mi-décembre en admettant que le bilan législatif de son gouvernement « était modeste ».

En fait, les réalisations gouvernementales cette année se sont situées à un autre niveau : consolidation des réformes mises de l'avant depuis cinq ans, comme l'assurance-médicaments, la réforme de la santé ou la réforme scolaire, poursuite de l'assainissement des finances publiques et négociations fructueuses avec les 400 000 syndiqués du secteur public qui se sont soldées par la signature d'une convention collective d'une durée de quatre ans.

Bref, le gouvernement du Parti québécois peut maintenant placer son action à un autre diapason : celui de l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

Passez à l'an 2000 en toute confiance



✓ Les guichets automatiques, le paiement direct et les cartes de crédit seront à votre disposition comme ils le sont présentement.

✓ Comme toujours, votre argent est en sécurité à la caisse et vos soldes sont sauvegardés quotidiennement.

Chez Desjardins,
nous sommes prêts
pour l'an 2000.

 Desjardins

www.desjardins.com

Politique

L'accord de Kyoto pourrait faire très mal au Canada

Presse Canadienne
TORONTO

Des centaines de milliers d'emplois perdus et un déclin considérable de la production économique, tel sera le prix que le Canada aurait à payer pour réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables des changements climatiques, indique une étude récente.

« Parmi les grands pays industrialisés, c'est le Canada qui sera le plus touché », déclare Milka Kirova, qui a préparé l'étude pour le Centre d'étude de l'entreprise américaine de l'Université Washington à St. Louis.

L'étude de Mme Kirova, dont le quotidien torontois *Globe and Mail* a obtenu copie, indique que le Canada pourrait devoir réduire de 31 pour cent ses émissions de gaz carbonique et autres gaz afin de respecter d'ici 2010 les engagements pris à Kyoto en décembre 1997.

Le protocole de Kyoto est un accord par lequel les pays industrialisés sont juridiquement tenus de réduire collectivement leurs émissions de gaz à effet de serre sous les niveaux de 1990, d'ici la période allant de 2008 à 2012.

Selon l'étude de Mme Kirova, une telle mesure aurait pour effet de réduire de 2,8 pour cent le produit intérieur brut prévu pour cette même année. Il y aurait également un accroissement du taux de chômage au pays, de l'ordre de 3,4 points de pourcentage.

L'impact sur le Canada sera considérable en raison du rôle important que joue le secteur des ressources naturelles dans l'économie du pays. L'économie canadienne repose aussi en bonne partie sur les exportations, ce qui la rend plus vulnérable à une diminution de la demande internationale.

Le Canada et les États-Unis n'ont pas encore ratifié l'accord de Kyoto. L'étude indique que les États-Unis seraient le deuxième pays dont l'économie serait le plus affectée.

Selon Mme Elizabeth May, directrice générale du Sierra Club du Canada, l'étude n'est même pas conforme aux évaluations qu'a faites le gouvernement fédéral. Les évaluations du Sierra Club indiquent que d'importants secteurs de l'économie bénéficieraient de la conversion à des carburants plus propres et plus efficaces.

Le Bloc prend les grands moyens contre la violence au petit écran

ALEXANDRE SIROIS
Presse Canadienne, OTTAWA

Le député bloquiste de Rosemont, Bernard Bigras, s'apprête à forcer les télédiffuseurs canadiens à tenir leurs promesses.

M. Bigras a annoncé hier qu'il allait déposer, dès la prochaine session parlementaire, qui débutera en février, un projet de loi visant à réduire la violence à la télévision. Il a aussi indiqué qu'il entamera, quelques semaines plus tard, une campagne de sensibilisation à travers le Québec.

Son objectif est simple : il souhaite que le Parlement canadien oblige les télédiffuseurs à respecter une série de recommandations touchant la violence au petit écran. Des règles que l'industrie de la télédiffusion a pourtant elle-même formulées.

Le député montréalais rappelle qu'en 1993 l'industrie a mis en place un code d'application volontaire concernant la violence à la télévision. À l'époque, Virginie Larière venait de déposer une pétition dénonçant la présence de

nombreuses émissions violentes à la télévision et un rapport du comité permanent de la culture et des communications abondait dans le même sens. L'industrie, flairant la controverse, avait agi afin de calmer les mécontents.

« Il y avait 35 recommandations, dit M. Bigras. Principalement, d'une part, les radiodiffuseurs et télédiffuseurs s'étaient engagés à réduire le nombre d'actes de violence à la télévision et à éliminer la violence avant 21 heures. D'autre part ils s'étaient engagés à réduire les actes de violence gratuits à la télévision et à être vigilants sur le plan de la violence dans les dessins animés. »

Des propositions majeures qui se retrouveront dans le projet de loi, indique le député. La démarche s'impose, selon lui, parce que les recommandations du code « volontaire » de l'industrie n'ont pas été mises en oeuvre.

« Les résultats ne sont pas probants », affirme M. Bigras, qui se base notamment sur les données d'une étude publiée récemment par deux chercheurs de l'Université Laval, Jacques de Guise et Guy Pa-

quette. « On se rend compte qu'il y a eu une augmentation de 50 pour cent des actes de violence à la télévision et que 92 pour cent de ces actes étaient diffusés avant 21h », explique-t-il.

La démarche du député n'est toutefois pas certaine d'être couronnée de succès. Pour que son projet de loi puisse être soumis à l'étude de la Chambre des communes, M. Bigras doit recueillir l'appui de 100 députés. Une raison de plus de faire campagne sur le terrain, estime-t-il.

Le député fera donc le tour du Québec pour rencontrer divers intervenants, dont des associations de parents, des clubs Optimistes, des maisons de jeunes, des éducateurs, etc... « Il faut regrouper un maximum de citoyens concernés par la question pour forcer le gouvernement à agir, pense le député bloquiste. Ce qu'il faut réussir à faire, c'est s'unir pour lancer un message au gouvernement. »

M. Bigras ne changera pas le monde. Il l'admet. Sauf qu'il est certain que son initiative représente un pas dans la bonne direction.

Pour vous abonner, faites le 0.\$

Rien, zéro, nient, aucuns frais d'activation à l'achat d'un forfait *Mobilité* de 24\$ et plus par mois. Un cadeau d'une valeur de 35\$. Jusqu'au 31 décembre 1999.



29\$

Avec remise postale de 50 \$*
Motorola[™] DPC 650e
Téléphone analogique

Jusqu'à épuisement des stocks. Taxes en sus. Photo non contractuelle. Détails en magasin. *Pour obtenir la remise postale de 50 \$, les clients admissibles devront remplir un formulaire et le poster, accompagné d'une preuve d'achat, à l'adresse indiquée par Bell Mobilité au Québec et en Ontario. Motorola est une marque de commerce de Motorola Inc.

Espace Bell

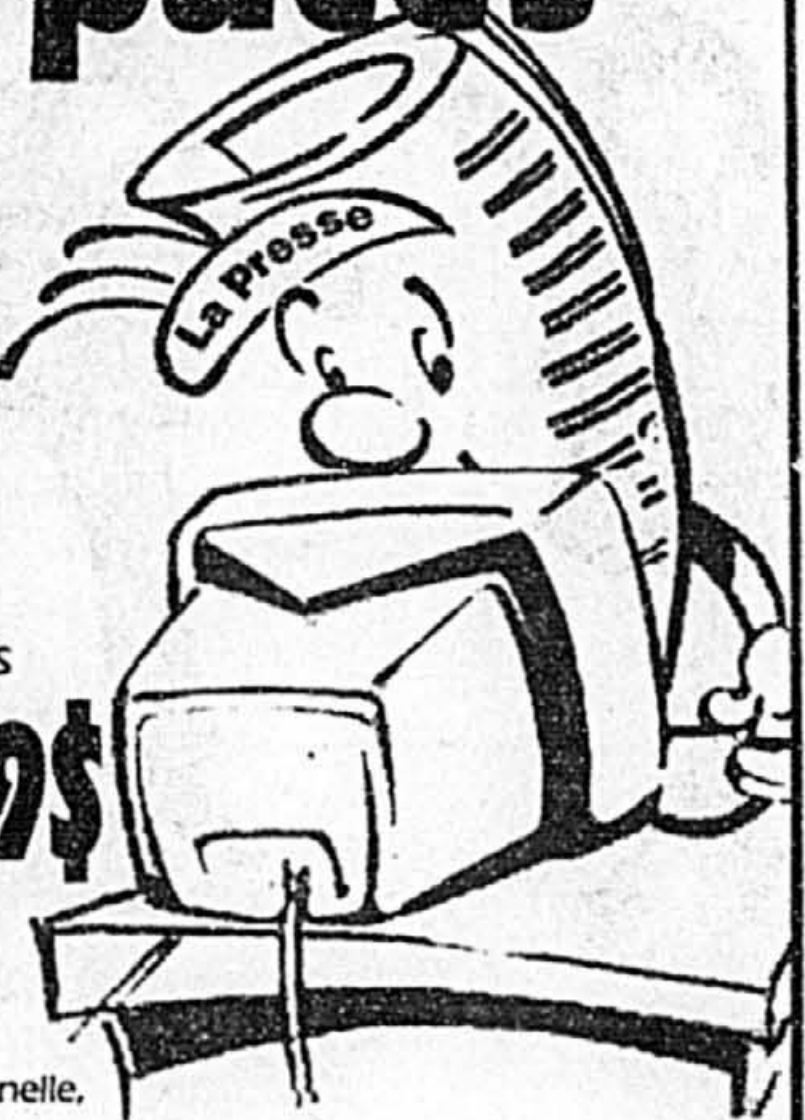
La Presse
Marché aux puces

240
3 lignes
7 jours
consécutifs

24⁹⁹\$

(1,19\$ par ligne additionnelle, par jour)

Vu les conditions particulières de ces offres, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication. Ces annonces sont payables avant publication par carte de crédit ou à nos bureaux.



Mise au point d'une «super-bactérie» capable de digérer les déchets toxiques

Associated Press
WASHINGTON

La bactérie *Deinococcus radiodurans* détenait déjà le titre enviable d'organisme vivant le plus résistant, capable qu'elle est de survivre à une explosion atomique. Aujourd'hui, des généticiens américains ont réussi à la transformer en une «super-bactérie» mutante, susceptible de «digérer» les déchets toxiques de notre ère nucléaire.

Des chercheurs du gouvernement américain, dont les travaux sont publiés dans l'édition de janvier du magazine *Nature Biotechnology*, expliquent avoir inséré dans le *Deinococcus* des gènes d'une souche bactérienne d'E coli. Le nouvel organisme ainsi créé peut avaler les composants à base de mercure, déchets des sites de production d'armes nucléaires, et les «recracher» sous une forme moins toxique.

Cette «super-bactérie», mise au point par l'équipe de Michael J. Daley, de l'Université des Sciences de la Santé de Bethesda, au Maryland, reste pour l'instant au stade expérimental et n'a pas encore été testée sur le terrain. Elle pourrait à terme s'attaquer aux métaux lourds,

déchets radioactifs et autres substances polluantes du sol et les eaux souterraines sur les sites nucléaires.

Selon une étude fédérale américaine, des déchets issus de la production d'armements ont été enterrés sur 3000 sites dans tous les États-Unis, entre 1945 et 1986. Le tiers de ces sites contient des matériaux radioactifs et la plupart commencent à connaître des fuites.

Les bactéries conventionnelles sont parfois utilisées comme moyens bon marché de nettoyer des sites industriels, mais elles ne survivent pas aux radiations émises par le plutonium et uranium.

Les souches de la nouvelle «super-bactérie», quant à elles, prolifèrent quand elles sont exposées aux déchets radioactifs que l'on trouve habituellement dans ces décharges toxiques.

Le *Deinococcus*, bactérie découverte dans des boîtes de conserve de viande en 1956, pourrait être vieille de quelque deux milliards d'années, et serait donc l'une des formes de vie les plus anciennes de la planète et peut survivre à des rayons gamma de 1,5 million de rads, soit environ 3000 supérieures à la dose mortelle pour un humain.

Prêt à la prison pour défendre la livre et l'once face au kilo

Agence France-Press
LONDRES

Le propriétaire d'une chaîne britannique de centres commerciaux s'est déclaré hier prêt à aller en prison plutôt que d'abandonner la livre et l'once au profit du kilo, comme la loi l'y oblige à partir de samedi 1^{er} janvier.

Bruce Robertson a écrit aux autorités de Cornwall (sud-ouest de l'Angleterre) pour leur notifier son refus d'afficher et de vendre en kilos dans ses trois magasins de la chaîne régionale Trago Mills, et les prévenir qu'il ne paiera pas non plus la moindre amende significative.

«Je suis prêt à aller en prison si nécessaire», indique l'homme d'affaires, par ailleurs président de l'Association britannique des poids et mesures (BWMA) qui milite pour le maintien des unités de mesure impériales, dans une lettre ouverte publiée par le quotidien *The Times*.

L'Association que préside M. Robertson rejette la présumée supériorité scientifique du système métrique et plaide pour l'aspect humain de l'ancien système impérial britannique, inspiré de mesures rapportées au corps humain.

Elle accuse le gouvernement de profiter subrepticement des jours fériés de fin d'année pour imposer une mesure profondément impopulaire, ce que dément le ministère du Commerce et de l'Industrie.

Le kilogramme deviendra à partir de samedi l'unité obligatoire pour le commerce de tout ce qui n'est pas préalablement conditionné (essentiellement les fruits et légumes vendus au poids).

On vous a réservé ces cadeaux pour finir l'année en beauté.

Mazda Protégé SE 2000
LOUEZ à partir de 209\$* par mois

Mazda MPV DX 2000
LOUEZ à partir de 299\$* par mois

Mazda B3000 SE V6 Cab Plus 4x2 2000
LOUEZ à partir de 269\$* par mois

Mazda 626 LX V6 2000
LOUEZ à partir de 349\$* par mois

2,9%[†] financement à l'achat jusqu'à 48 mois
Aucune mensualité aucun intérêt avant 90 jours
OU
Louez à des conditions exceptionnelles
3 premiers mois gratuits
Aucun dépôt de sécurité

Applicable sur la location de 50 mois d'une Mazda neuve 2000.

Mazda Millenia S 2000
LOUEZ à partir de 409\$* par mois

VENTE APRÈS-NOËL
DU 27 AU 31 DÉCEMBRE 1999

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA

Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda offert gratuitement avec toute Mazda 2000.

Coup de foudre! Coup de foudre!



Les concessionnaires Mazda du Québec

VISITEZ NOTRE SITE WEB à www.mazda.ca - Informez-vous au sujet du programme Mazda pour les diplômés.

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA: Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète et sur la garantie du groupe motopropulseur.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles.

† Offre réservée aux particuliers et portant sur toutes les Mazda 2000 en stock chez les concessionnaires. Financement consenti par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat: 10 000 \$ au taux de 2,9%; 48 paiements de 220,90 \$; coût d'emprunt de 603,20 \$; total à payer de 10 603,20 \$. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. * Les taux de location personnalisés pour les Mazda neuves illustrées dans cette annonce portent sur la location-bail ou détail pour une période de 50 mois d'une Mazda Protégé SE 2000, modèle D4XMS0R00, Mazda 626 LX V6 2000, modèle F4LV50R00, Mazda Millenia S 2000, modèle K4LN70TR00, Mazda MPV DX 2000, modèle UADV70R00, Mazda B3000 SE V6 Cab Plus 4x2 2000, modèle XCTB50R00, en stock chez les concessionnaires. Comptant initial ou échange équivalent exigé: pour les Mazda Protégé SE et Mazda 626 LX V6, comptant initial de 1 895 \$. Pour les Mazda B3000 SE V6 Cab Plus 4x2, comptant initial de 2 350 \$. Pour les Mazda MPV DX, comptant initial de 3 000 \$. Pour les Mazda Millenia S, comptant initial de 5 500 \$. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Pour tous les modèles en location-bail: limite de 83 336 km. Frais de 8 ¢ le km additionnel. Autres options de location également disponibles. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus.

Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres valables du 27 au 31 décembre 1999.